Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 353

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260234

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

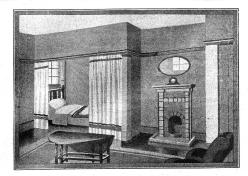
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Photo ,, Habitation et Construction" Cliché Mouvement Féministe



Type de logement d'une pour femmes seules. (Angle-

De-ci, De-là...

Toujours Miss Switzerland.

Signalons spécialement à nos lecteurs une ex-cellente causerie sur ce sujet, que publie, dans son Coin de l'Ouvrière, notre confrère, la Soli-darité, organe de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'ali-mentation (numéro du 11 avril).

Un oiseau rare.

Les îles Canaries viennent à leur tour de mordre au féminisme, et c'est sous la forme aimable de la première femme avocate qu'il a fait son apparition dans cet heureux pays. Heureux, à la vérité car les habitants de Las Palmas, fiers apparition dans cet heureux pays. Heureux, à la vérité car les habitants de Las Palmas, fiers comme Artaban que cette première avocate soit originaire de leur île, se sont cotisés pour lui offrir. en hommage de reconnaissance, sa robe professionnelle.

Rare très rare...

Au pays de l'escargot.

C'est, sauf le respect que lui dois, du Pa-lais Fédéral que je veux parler ici. Car un de nos confrères féministes suisses ne nous prénos confrères féministes suisses ne nous présente-t-il pas comme une grande victoire le fait «que, pour donner satisfaction à la députation tessinoise aux Chambres, les bureaux de l'Administration fédérale viennent d'engager une sténographe de langue italienne, le concurrent mas-culin qu'on lui avait opposé s'étant montré lamentablement incapable?

Pourtant, quand M. Motta vient faire un tour à la S.d. N., il doit bien constater que l'on y rencontre un nombre imposant de femmes de toutes nationalités fonctionnant comme sténogra-

toutes nationalités fonctionnant comme sténographes, et que le fait, qui paraît extraordinaire Berne, est chose courante et naturelle à Genè Comme dans une foule d'autres villes, d'ailleurs. Heureusement.

Les petits garçons apprennent la cuisine

Les petits garçons apprenent la cuisine.
C'est l'Amérique, paraît-il, qui tient la tête
de ce mouvement nouveau, puisque, dans 42 Etats
sur 48 il est donné à plus de 7000 écoliers des
cours de cuisine, de buanderie et de tenue de
maison. Il existe même une ville, dans l'Etat
de l'Oklahoma, où un esnseignement ménager
d'une année est obligatoire pour les garçonnets.
Et quelques-uns des comtés du Nord de l'Angleterre s'organisent dans le même sens. Pourquoi pas? Et bravo!

Le Repatriement des Prostituées

Comme on peut le voir au Carnet de la Quinzaine, cette question est une de celles qui figurent à l'ordre du jour de la très prochaine réunion du Comité contre la Traite de la Société des Nations. Rien de plus naturel, puisque, petit à petit, et par la force des choses, ce Comité en est venu à s'occuper, non pas seulement de la lutte contre la traite des femmes, mais aussi de tous les problèmes, d'une plus vaste envergure, qui touchent au domaine de la prostitution.

Ce qui est moins heureux alors, c'est la manière dont cette question est posée devant la Commission par un mémoire du Bureau International contre la Traite des Femmes, qui doit servir de base à toute la discussion sur ce point. Dans ce mémoire, en effet, le Bureau International s'écarte singulièrement des grands principes si fortement Comme on peut le voir au Carnet de la

discussion sur ce point. Dans ce mémoire, en effet, le Bureau International s'écarte singulièrement des grands principes si fortement affirmés jadis par Joséphine Butler, et défendu par ses successeurs de la Fédération abolitionniste, c'est-à-dire de ne pas admettre des mesures d'exceptions prises contre les prostituées comme telles, et qui tendraient à faire de ces malheureuses une calégorie d'êtres à part mis hors la loi. Le Bureau International, en effet, voudrait que la Convention internationale qu'il propose d'élaborer contint une clause par laquelle les gouvernements pourraient interdire l'entrée de leur pays aux prostituées; que celles d'entre elles, qui ont contrevenu aux lois ou aux réglements municipaux sur la prostitution soient rapatriées obligatoirement, et que celles qu', ayant été ainsi rapatriées de force, reviendraient dans ce pays soient l'objet de sanctions. Il n'est pasesoin de beaucoup réfléchir pour se rendre compte combien arbitraires et par conséquent dangereuses sont ces mesures, et cela à plusieurs points de vue. En ce qui concerne la première en effet (interdiction d'entrée), elle est inutile d'une part, puisque tous les gouvernements du monde ont en main le pouvoir d'interdire l'entrée de leur territoire aux étrangers indésirables, et qu'il n'y a donc aucune raison de prendre des dispositions spéciales contre les prostituées, l'application stricte de celles-ci risquant d'autre part d'entrainer (il faut toujours songer aux fonctionnaires qui veulent faire du zèle) des mesures vexatoires pour toutes les femmes qui tionnaires qui veulent faire du zèle) des me-sures vexatoires pour toutes les femmes qui voyagent, les obligeant par exemple à prendre

un passeport spécial, ou à se soumettre à des enquêtes indiscrètes et désagréables. Il en des enquêtes indiscrètes et désagréables. Il en est de même de la mesure proposant des sanctions contre des prostituées rapatriées qui reviennent dans le pays d'où on les a expulsées, puisque là aussi chaque gouvernement est armé de dispositions de droit commun contre les étrangers indésirables qui rentrent après expulsion, et point n'est besoin d'une Convention spéciale s'appliquant uniquement aux prostituées comme telles.

Mais ce qui nous paraît plus fâcheux encore, soit comme inspiration de principe, soit comme résultats pratiques, c'est la proposition de rapatrier obligatoirement les prostituées ayant commis des infractions aux lois ou règlements sur la prostitution, car c'est

ou règlements sur la prostitution, car c'est instituer en plein le régime de l'arbitraire, c'est duvrir la porte à tous les adus, c'est donner un pouvoir inquiétant à la police des donner, c'est en un mot conduire tout droit la règlementation de la prostitution. Comme Te dit fort bien une brochure éditée par l'Association anglaise d'Hygiène sociale sociation anglaise d'Hygiène sociale et mod'ale, « dans les pays réglementaristes, le délit
die consiste pas à être prostituée, il consiste
dans le fait d'être une prostituée non inscrite: or être une prostituée non inscrite,
c'est violer les règlements municipaux sur la
prostitution ». On voit le cercle vicieux. Et
enfin, on ne peut que s'élever avec force
contre la raison par laquelle le Bureau International contre la Traite motive ses propositions: soit que « l'importance de réaliser
et de conserver un haut degré de moralité
Femporte sur toutes les objections que l'on l'emporte sur toutes les objections que l'on pourrait formuler contre des mesures réprespourrait formuler contre des mesures répressives touchant une classe quelconque de la population, ou des personnes de l'un ou de l'autre sexe». Comme si des mesures exceptionnelles et arbitraires, donc injustes, pouvaient constituer des bases de haute moralité! et comme si le système facile de se débarrasser de malheureuses en les mettant tout simplement de l'autre côté de la frontière pouvait être considéré comme la meilleure méthode de relèvement1...

Aussi des protestations très vives n'ontelles pas manqué de s'élever contre ces propésitions dans les milieux abolitionnistes et féministes, tant nationaux qu'internationaux, protestations dont le Comité de la S. d. N. va avoir à s'occuper dès la semaine prochaine.

avoir à s'occuper dès la semaine prochaine. On peut espérer qu'étant donné l'esprit large et progressiste qu'il a manifesté de plus en plus au cours de ces dernières années, il ne donnera pas suite aux propositions du Bu-reau contre la Traite, et nous ne manquerons pas, cela va de soi, de tenir nos lecteurs au courant de ses décisions.

E. GD.

Les Femmes ne voteront pas encore au Japon

Le projet de loi dont nous avions récemment entretenu nos lecteurs, et qui reconnaissait le droit de vote aux femmes japonaises âgées de plus de 25 ans, vient, après avoir été accepté par la Châmbre des représentants, d'être répoussé à une forte majorité par la Chambre des Pairs. Comme toujours, c'est de la Chambre Haute que vient l'opposition aux idées nouvelles,

l'étang. Il est toujours en premier plan et différent selon la saison.

« En hiver au lever du soleil, il est rempli de Jueurs rouges où se reflète la vieille ferme. Les pins noirs étendent leurs branches couvertes de givre... les corneilles satisfaites criaillent doucegivre... les cornelles satisfaites criaillent douce-ment...les canards patinent sur sa surface gelée... les feuilles de nénuphar sont prises sous la glace.» Plus tard, quand s'éveille le printemps, « un appel de flûte vient de la chênaie, une éclosion pourpre se montre à la cime des arbres; une douce teinte jaunissante luit parmi les chélidoines. L'étang porte trois cercles comme s'il eût, par trois fois, été ensorcelé. Il y avait d'abord le cercle des chênes, des mélèzes, des saules, des ormes et des hêtres, grandioses et puissaules, des ormes et des hêtres, grandioses et puis-sants, qui le séparait du monde. Puis le cercle des roseaux, frêles et clairsemés, qui soupiraient doucement et qui aidés de leurs longues ombres mourantes, suffisaient à retenir les sortilèges. Enfin, le cercle des nénuphars, jetés là comme si Jésus marchant sur les eaux, les efit répandus de ses mains fraiches avant des de tourseaux de ses mains fraîches avant de se tourner vers la multitude en disant: «Voyez les lis!». Et ce qui achevait de vous émouvoir, c'était d'aperce-voir sous chaque fleur, verte, blanche ou or pâle, son brillant reflet, comme son ange gardien.

Ainsi, tout le long de la journée paisible, les ménuphars et leurs anges se contemplaient avec wavissement. »

(A suivre.)

JEANNE VUILLIOMENET.

LES EXPOSITIONS

Dans ses portraits, fleurs et paysages, exposés au Musée Rath (Genève), Mile E. Kaufmann montre un talent original où s'affirme surtout la vigueur, quand celle-ci ne tourne pas à la brutalité.

Parmi les meilleurs numéros de cette exposi-

tion à notre avis, un paysage avec des verdures que trouent des toits rouges; mieux encore, une vue de montagnes aux dures parois de rochers taillés à la hache, qui convient particulièrement

au caractère du peintre Certrains portraits d'hommes sont bien étudiés. Là aussi, c'est la solidité qui domine, mais elle semble parfois un parti pris, et n'est pas toujours tempérée par l'harmonie des couleurs.

PENNELLO.

Notre Bibliothèque

J.-L. Aubrun: Visions d'Italie, poèmes. Edions Pythagore. 152, avenue de Wagram, Paris. Une plaquette d'environ cinquante pages: Florence, Rome, les Iles Borromées, Venise, Pompér et la Sicile, — visions claires, visions ardentes. Il y a là des évocations heureuses d'art, de

nature, d'histoire: des images qui portent. La langue est inégale: qu'il est difficile de chanter l'Italie en évitant toute banalité! Et pourtant, certains de ces poèmes vibrants laissent une impression forte, et de l'ensemble se dégage un parfun qui nous poursuit comme le souvenir in-tensément vivant de ce beau pays où a rêvé le poète. RAYMOND PELLOUTIER: La voix d'un jeune. Editions Eugène Figuière, rue Campagne-Première, 17. Paris. Prix: 12 fr. français.

Ces souvenirs et impressions d'un « bleuet » de la classe 1917 sont bien écrits, sans recherches inutiles, sans exaltation, et, quoique venant après tant d'autres écrits du même genré, ne les ré-pétent pas. Jeune, tout jeune intellectuel, pris dans la tourmente, roulé de douleurs en privations jusqu'à l'emprisonnement en Allemagne, Raymond Pelloutier paraît n'avoir jamais cessé uui instant de se demander anxieusement com-ment il se pouvait qu'une telle tragédie ensan-

glantât le monde. Ses notes prises au jour le jour, réunies en vo-lume aussitôt que le lui a permis le délabrement de sa santé, donnent des raccourcis saisissants des plus atroces combats, des tableaux de la vie sous terre, des portraits de camarades écrits d'un style direct et ardent par cet enfant de vingt-trois ans, qui conclut par un cri d'espoir en la réconciliation des peuples et aussi de réproba-tion contre la guerre. J. V.

Le Bureau international contre l'alcoolisme (Lausane, avenue du Grammont, 7) publie un inté-ressant rapport sur l'année 1930, mentionnant entre autres l'activité de ses services de rensei-gnément et de presse, la publication de sa Revue internationale contre l'alcoolisme, sa collabora-tión aux travaux du B. I. T. et d'autres impor-tantes organisations, et toute la peine prise pour garder le contact avec le mouvement antialcoo-lisme avaidal ser des courses toursées de conlique mondial par des congrès, tournées de conférence, etc.

Le Chômage des Femmes en Angleterre

N.D.L.R. — L'angoissant problème qui pèse depuis des mois sur le monde entier ne pouvait manquer de préoccuper les femmes de tous les pays, et partout en effet on les a vues se mettre à la brèche. Les Anglaises, tout spécialement atteintes, et toujours prêtes à participer à la vie publique de leur pays se sont montrées particulièrement actives, comme le prouve l'article ci-apregue nous empruntons à notre confrèe La Française.

Une importante Conférence organisée par le Women's Freedom League, s'est tenue à Londres, àl y a quelque temps, au sujet du chômage fé-minin. Soixante déléguées représentant 27 sociétés prirent part à la Conférence. 1

La Conférence avait préparé une liste des vœux qui devaient préciser la pensée des femmes en ce qui concerne le problème du chômage et de constituer en même temps le programme

séances de travail.

Le premier et le dernier vœux exprimèrent tout naturellement les sentiments de solidarité féminaturellement les sentiments de solidarité fémi-nine de toutes ces associations pour la souffrance des chômeuses (actuellement au nombre de 558,000 contre 250,000 l'an dernier). La Conférence pro-testa avec énergie contre l'idée que le problème du chômage pouvait être résolu en excluant les femmes du marché du travail; elle exprima son indignation pour la légèreté avec laquelle M. J.-H. Thomas, auqual il était ministré de la Courane. Thomas quand il était ministré de la Couronne et spécialement chargé du problème du chômage, traita du chômage des femmes. Les congressistes protestèrent notamment contre sa déclaration publique qui spécifiait que la plupart des femmes ne travaillaient que pour gagner leur argent de poche et que des milliers de femmes envahissaient Pindustrie au détriment des hommes, affirmations qui prouvaient surtout l'incapacité du ministre à comprendre qu'il était aussi sérieux pour une femme que pour un homme d'être sans travail et qu'il n'avait réussi qu'à encourager le gouverne ment et l'opinion publique à ne considérer l chômage des femmes que dans un esprit d'indif-férence et d'insensibilité.

Mais la Conférence des femmes n'eut pas seulement lieu pour protester; son but était surtout proposer des remèdes. Elle demanda:

1. que le plan d'instruction (training) pour les chômeuses, qui fonctionnent depuis juin 1926, sous la direction du Ministre du Travail, n'envi-sage pas seulement les professions de domestiques, mais soit étendu à diverses carrières en tenant compte des capacités de chaque femme, y compte des capacites de chaque remme, y compris-infirmières, aages-femmes, travail agricole, éle-vage des volailles, etc. 2. Qu'une étude très approfondie soit faite sur l'emploi des femmes dans l'agriculture. Que

les mêmes facilités soient accordées aux femmes qu'aux hommes, soit pour acquérir des terres, soit pour travailler comme métayers, soit pour entreprendre le travail agricole (crédits, terres, enseignement, maisons, etc.).

3. Que les Dominions donnent également aux femmes comme aux hommes qui désirent s'expa-trier des facilités pour s'installer au delà des mers: préparation, transports, installations, pos-sibilité d'acquérir des terres et de faire du tra-vail agricole, horticole, élevage, etc.

4. La Conférence estima qu'il y aurait lieu aussi e reviser les conditions des diverses branches unursing pour parmettre d'y introduire des chômeuses, et en ce qui concerne la question des domestiques, elle émit le vœu de voir les autorités locales et le gouvernement s'occuper de leur préparation et de leur préparation et de leur préparation et de leur préparation. préparation et de leur placement.

5. Elargissant encore le problème du chômage, la Conférence demanda l'application immédiate du projet national concernant l'aide à la maternité en insistant pour que toute l'administration en soit remise entre les mains des femmes. Elle demanda également que les maternités locales s'adjoignent un service de préparation pour les aides ménagères.

6. Enfin, considérant que l'élévation des tarifs douaniers est une des principales causes de chô-mage dans les industries d'exportation, la Confé-rence estima que le moment était venu pour l'An-gleterre de prendre la tête d'un mouvement international de libre échange.

¹ Nous croyons intéressant de donner la liste de ces associations pour montrer l'entente des organisations professionnelles et des associations féminimes en vue de remédier à la crise du chônage féminin.

Ligue pour la liberté des actrices; Association des maîtresses assistantes des écoles secondaires; British Common Wealth L'argue; Association ces revratrice et unioniste; Association des fémines electriciennes; Association des directrices de pensions; Union des femmes professeurs; Comité du Conseil féminin du Labour Party; Société de Londres et d'Angleterre pour le service des femmes; Comité de Londres de l'Association des maîtresses d'écoles; Conseil national des femmes; Ligue du service ménager, Union nationale des institutrices; Open Door; Armée du Salut; Six Points Group; Alliance poli lique et sociale Sainte-Jeanne; Guild Coopérative des femmes de Tottenham; Guild Coopérative des femmes de Westminster; Société des femmes de Gottenham; Guild Coopérative des femmes de Westminster; Société des femmes de Bempire; Fédération nationale des femmes libérales; Union chrétienne de jeunes filles.